



DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom.....

Prénom.....

Grade et fonction

Établissement.....

à.....(1)

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984 et la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour **le mardi 21 mars 2017**.

Ce stage se déroulera à **Caen**.

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au Journal Officiel du 06 janvier 2000).

A.....

le.....

Signature

(1) Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service. La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance.